ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE DE RENSEIGNEMENTS AFIN D'ETRE REFERENCE SUR LE SITE ACADEMIQUE

INTERVENTIONS PONCTUELLES EN ETABLISSEMENT (à destination des élèves-parents)

Remplir une fiche par ACTION

NOM DE L'ASSOCIATION : CEMEA PACA

Référent : Matthieu BOHY

Mail : mbohy@cemea-paca.org Tel : 04 91 54 25 36

Agréments / labels : Qualiopi – Jeunesse Education Populaire – Complémentaire de l'enseignement public

ACTIONS : (Cases à cocher merci)

☐ VIVRE ENSEMBLE

☐ Lutte contre le harcèlement

☐ Egalité filles-garçons

☐ Lutte contre les discriminations

☐ Laïcité et Valeurs de la République

☐ Éducation à la sexualité

☐ BIEN GRANDIR

☐ Parcours éducatif de santé

☐ Protection de l'enfance

☐ Lutte contre les inégalités

☒ S'ENGAGER

☒ Éducation au développement durable

☐ Éducation à la Défense

☒ Démocratie scolaire

☐ Secourisme

☒ DEVELOPPER SON ESPRIT CRITIQUE

☐ Éducation aux médias et à l'information

☐ Mémoire et citoyenneté

☐ Enseignement moral et civique

☒ Éducation à l'esprit critique

Vos propositions d'interventions

- Référent de cette action / contact : Laurie PINSARD lpinsard@cemea-paca.org 04 91 54 25 36

-Contenu de l'action: **Formation de délégués de classe et d'éco-délégués**

Les principes généraux de l'action éducative sont les suivants :

- Développer une formation qui aide concrètement les élèves délégué.e.s à clarifier leurs représentations des fonctions, leur perception des instances et leurs attributions afin d'y participer activement.
- Favoriser une réflexion sur l'ensemble des aspects de cette fonction : **représentation, médiation, animation.**
- Travailler les **droits et devoirs** du Délégué à travers l'ensemble des contenus abordés.
- Permettre aux élèves de s'inscrire davantage dans la **vie de leur établissement** par une meilleure connaissance des acteurs et de son fonctionnement.
- Travailler sur les fonctions de l'éco-délégué, ses actions possibles en lien avec l'environnement de l'établissement
- Connaître et commencer à maîtriser **les canaux de communication** (écouter, transmettre une information, proposer, argumenter,…) pour résoudre un problème ou suivre un projet de manière efficace.

A travers ces différents aspects, il s'agira d'aider à une clarification du rôle relationnel spécifique du délégué :

- *les relations entre l'élève délégué et sa classe* : l'organisation du recueil d'avis des élèves sur un sujet donné (préparation du conseil de classe, avis sur tel ou tel projet d'animation etc.). La structuration d'une réunion, comment l'animer. Favoriser l'expression de chacun. Rendre compte d'informations reçues. Quels outils seraient nécessaires pour mieux gérer ces différents aspects de la fonction ? Comment situer la place du délégué dans la gestion des conflits entre élèves ? Quels rôles spécifiques ?
- *les relations entre l'élève délégué et les adultes* : grâce à une meilleure connaissance des rôles de chacun, permettre aux délégués d'exercer leur fonction de relais entre les élèves et les membres de l'équipe éducative (aider à la réalisation de projets, etc.). La circulation des informations. Les relations particulières au Professeur Principal. Quel rôle particulier du délégué dans le cas de conflits entre élèves et adultes ? La place particulière du CPE et, de façon plus large, des membres du service vie scolaire.

Les cadres particuliers du conseil de classe, du conseil d'administration, du conseil des délégués, du CVC, du CESC et du conseil de discipline seront abordés à travers les différentes situations de travail.

-Durée : 1 journée de 6 heures

-Temps scolaire ☒ Temps extra scolaire ☐

-Compétences travaillées :

La présente action d'éducation à la citoyenneté et plus particulièrement à l'accompagnement à la fonction de Délégué.e d'élèves et d'éco délégués, trouve toute sa place dans le cadre d'un projet plus global interne à l'établissement. Les objectifs définis ci-après s'inscrivent dans la continuité du travail entrepris au sein du collège par les membres de l'équipe éducative. L'intervention doit donc favoriser auprès des délégués le développement de compétences utiles à l'exercice de leurs fonctions en leur permettant d'utiliser au mieux les possibilités qui leur sont offertes.

Au cours de la journée de formation les élèves pourront acquérir les connaissances et compétences suivantes :

- Connaissance d'un établissement scolaire, ses acteurs et ses instances

- Les droits et les devoirs du délégué. Quelle posture adopter ?
- Acquisition et construction d'outil permettant la communication, la représentation
- Techniques de communication
- Travail en équipe, entrainement à la prise de parole argumentée dans un groupe

-Tarification : 900 euros la journée de formation pour 20 à 30 délégués/éco délégués + Frais de transport si hors 13

2 formateurs des CEMEA encadreront les ateliers. 2 salles de travail seront nécessaires pour diviser le groupe en deux.